

# CORESpondance



LA LETTRE DU COMITÉ RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ DE BASSE-NORMANDIE



## La prévention primaire des facteurs de risque de cancers

### Agir aujourd'hui avec les jeunes pour leur santé de demain

#### SOMMAIRE

##### ZOOM SUR ... UN DISPOSITIF

- Le Plan Régional de Prévention Primaire des Facteurs de Risque de Cancers

##### Calendrier

##### ZOOM SUR ... LES ACTIONS

- Construire ensemble le plan régional : les rencontres départementales

##### REPÈRES

- Le CESC, un outil au service du bien-être des jeunes

##### ZOOM SUR ... LES ACTEURS

- Les jeunes, acteurs de prévention au collège René Cassin à Athis de l'Orne

##### POUR EN SAVOIR PLUS

- Agenda
- Sites Internet
- Zoom sur un outil
- Actualités: L'ouverture du CODES 50 et du CIP d'Avranches

278 000 nouveaux cas de cancers ont été diagnostiqués en France en 2000. C'est 63% de plus qu'il y a 20 ans! C'est aussi la seconde cause de mortalité dans notre pays et la première cause de mortalité prématurée. 150 000 personnes décèdent chaque année à la suite d'un cancer malgré tous les moyens affectés à la recherche et aux soins.

En réponse à ce constat alarmant, le Ministère de la Santé a instauré un Plan de Mobilisation Nationale contre le Cancer.

En Basse-Normandie, où l'on constate une surmortalité face à certains cancers, la politique régionale de santé publique a mis l'accent sur la prévention avec le programme régional de santé « Prévention des cancers ». Le CORES a également répondu à un appel d'offre national de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé), avec le soutien de la DRASS et de l'URCAM. Le projet a été retenu. Il porte sur la prévention primaire, très en amont du cancer. Il ne consiste pas à parler directement du cancer mais il a pour objectif de prévenir les facteurs de risque de cancers auprès des jeunes en leur permettant d'adopter des comportements favorables à leur santé. Il s'intitule le Plan Régional de Prévention Primaire des Facteurs de Risque de Cancers.

Les scientifiques démontrent de plus en plus l'existence de liens étroits entre les cancers et nos comportements, qu'ils soient individuels ou collectifs. Il existe ainsi des corrélations entre la consommation de tabac et d'alcool et les cancers des voies aéro-digestives supérieures, entre une alimentation riche en graisses, pauvre en fibres et les cancers colo-rectaux par exemple, entre l'obésité et les cancers du sein, ou encore entre l'exposition solaire et les mélanomes (cancers de la peau). Autant de facteurs de risque liés à nos modes de vie sur lesquels il importe d'agir sans attendre.

La prévention primaire représente donc un enjeu majeur dans la lutte contre le cancer. Une meilleure prise en compte de ce domaine, qui ne représente qu'une part insignifiante du budget de la santé, est susceptible d'éviter une part importante des cancers.

Le CORES propose ainsi de venir en soutien aux structures accueillant des jeunes, prioritairement les collèges, qui mènent ou souhaitent mener des actions de prévention primaire des cancers. À travers ce plan, se dégagent plusieurs enjeux : valoriser les actions menées auprès des jeunes et plus particulièrement celles qui donnent la parole aux jeunes eux-mêmes et les incitent à s'approprier la démarche de santé en leur donnant un rôle actif. Il s'agit aussi de donner la parole aux acteurs de terrain sur leurs besoins pour la mise en place d'actions et élaborer ensemble les réponses à ces besoins.

CORESpondance numéro 4 vise à mieux vous faire connaître ce plan, ses enjeux, ses objectifs, sa démarche. Il s'appuie notamment sur les trois réunions départementales d'échanges sur les facteurs de risque de cancers en Basse-Normandie. Les acteurs de terrain se sont exprimés, retrouvez leurs témoignages au fil de ce numéro.





# Le Plan Régional de Prévention Primaire des Facteurs de Risque de Cancers

LE CORES A ÉTÉ MISSIONNÉ PAR L'INPES POUR METTRE EN PLACE CE PLAN SUR TROIS ANNÉES, DE 2004 À 2007. LAURENT VIGUERARD, CONSEILLER MÉTHODOLOGIQUE AU CORES ET COORDONNATEUR DE CE PLAN, NOUS EXPLIQUE SON DÉROULEMENT.



## Quel est l'objectif général du plan ?

Il s'agit de prévenir les cancers en lien avec le tabagisme, l'alcoolisme, l'alimentation déséquilibrée et les pollutions de l'environnement, en agissant sur les comportements face à ces facteurs de risque.

Le plan s'adresse aux jeunes, prioritairement aux collégiens de la sixième à la quatrième, mais aussi aux écoles primaires, aux lycées ou à toute autre structure socio-éducative accueillant un public jeune, déjà engagés dans des actions de prévention primaire des cancers.

## Comment se déroule ce plan ?

La première étape consiste à mobiliser les acteurs. Plusieurs rencontres avec le Rectorat de l'Académie de Caen et les Inspections Académiques de Basse-Normandie ont permis d'amorcer un partenariat entre le CORES et l'Education Nationale. Les Comités d'Education à la

Santé et à la Citoyenneté (CESC) dans les établissements scolaires, par le biais des chefs d'établissement, des enseignants et du service de promotion de la santé en faveur des élèves, sont directement concernés par le plan.

Des partenariats peuvent se mettre en place avec des intervenants spécialisés sur l'alcool et le tabac par exemple et l'ensemble des acteurs compétents en éducation pour la santé.

Pour permettre la rencontre entre les différents acteurs et faire émerger les projets de partenariat, le CORES a organisé des rencontres d'échanges dans les trois départements de Basse-Normandie.

## Et la 2<sup>ème</sup> étape ?

Il s'agit de mettre en place une démarche d'évaluation par une enquête participative auprès des jeunes. Un questionnaire, élaboré par le CORES, est ainsi

proposé prioritairement aux classes de sixième des collèges de la région et a été adapté aux autres niveaux. Trois ans après cette première enquête, le questionnaire est à nouveau proposé au même public, l'objectif étant d'apprécier l'impact des actions sur les connaissances, représentations et comportements des jeunes en matière de santé.

## Et pour les actions sur le terrain ?

C'est la troisième étape qui comporte deux volets : la mise en place des interventions sur le terrain par les porteurs de projet et la mise à disposition de services proposés dans le cadre du plan.

Il s'agit de définir les objectifs et les méthodes d'action avec les différents intervenants selon les priorités locales. Les acteurs de terrain peuvent être accompagnés dans leur démarche par le CORES sous forme de conseils méthodologiques, d'outils pédagogiques.

## Construire ensemble le plan régional, Quand les professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif échangent sur leurs pratiques...

TABAC, ALIMENTATION, ENVIRONNEMENT, CONDUITES ADDICTIVES,... LES SUJETS NE MANQUENT PAS POUR CONSTRUIRE DES PROJETS EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ. AFIN DE RENFORCER UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE EN PRÉVENTION PRIMAIRE DES CANCERS, LE CORES A ORGANISÉ DANS LES TROIS DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION, DES RENCONTRES RÉUNISSANT ACTEURS DE TERRAIN ET INSTITUTIONNELS.

122 personnes ont participé à ces rencontres. Véronique Beaussillon, Directrice Adjointe de la DDASS du Calvados, Fabrice Laurain, Directeur de la DDASS de la Manche, et Fabien Pereira, Directeur de la DDASS de l'Orne ont respectivement ouvert les séances dans leur département. Ils se sont exprimés sur le lien entre le plan national cancer et le plan régional. Un représentant départemental de l'Education Nationale était présent : le Dr Michèle Maulme, Médecin Conseil à l'Inspection d'Académie de la Manche, Brigitte Rousseau, Infirmière Conseil à l'Inspection d'Académie de l'Orne. Le Dr Dominique Blanchetière, Médecin Conseil à l'Inspection d'Académie du Calvados, avait adressé un message écrit. Chacun d'entre eux a abordé le programme

quinquennal de prévention de l'Education Nationale en faveur des élèves mais également la dynamique engendrée par les CESC.

Le Dr Jean-Luc Véret, directeur du CORES de Basse-Normandie, a insisté sur l'importance de la prévention primaire et la démarche en éducation pour la santé pour mettre en place une action participative. Dans l'Orne, Christian Charpentier, Président du CODES 61, a pris la parole pour souligner la collaboration existante dans le département avec les acteurs de terrain et les institutions. Laurent Viguerard, coordonnateur du plan régional, a présenté les étapes et la dynamique du plan avant de laisser la place aux ateliers.

« J'espère qu'en travaillant ensemble, on arrivera à trouver la clé pour ouvrir la "porte-santé" des jeunes. »

## Calendrier

24 mars 2003 : Plan de mobilisation nationale contre le cancer

27 mars 2003 : Journée régionale d'étude et d'échanges d'expériences

31 décembre 2003 : Convention signée entre le CORES et l'INPES

Septembre - Octobre 2004 : Formation sur la prévention des cancers par le CORES

17 novembre 2004 : Rencontre départementale à Hérouville Saint-Clair (Calvados)

24 novembre 2004 : Rencontre départementale à Saint-Lô (Manche)

26 janvier 2005 : Rencontre départementale à Saint-Germain du Corbéis (Orne)



## Les ateliers

Les ateliers ont permis aux participants d'échanger en petits groupes, sur leurs pratiques, leurs projets, mais aussi sur leurs questions, leurs doutes et surtout sur les besoins de santé repérés chez les jeunes. De l'application de la loi Evin aux projets sur l'équilibre alimentaire en passant par les représentations des jeunes, les interrogations des professionnels étaient diverses :



- "Comment passer des connaissances à leur appropriation dans la vie quotidienne ? "

- "Comment aller au-delà de l'information en vue de réels changements ? "

- "Si le sujet de l'intervention ne préoccupe pas les élèves, faut-il vraiment leur en parler ? "

- "Comment rendre les jeunes acteurs de leur santé ? "

- "Comment mobiliser les jeunes de façon à ce qu'ils participent d'eux-mêmes ? "

- "Comment impliquer les parents ? "

## Les besoins repérés chez les jeunes et chez les professionnels

De retour en séance plénière, les rapporteurs de chaque atelier ont fait part de la réflexion de leur groupe.

En général, les besoins repérés chez les jeunes portent sur :

- les dépendances et essentiellement le tabagisme,
- l'équilibre alimentaire,
- l'estime de soi et le respect des autres,
- la capacité à faire les choix favorables à leur santé.

Les professionnels présents se sont accordés pour définir des critères de qualité pour les actions en éducation pour la santé :

- donner la parole aux jeunes,
- travailler dans la durée,
- impliquer les familles dans l'action,
- ne pas interdire,
- mettre les jeunes en position d'acteurs.

Enfin, les intervenants de terrain ont défini leurs besoins :

- travailler en réseau, en partenariat, avec des personnes ressources,
- échanger sur leurs expériences,
- mieux connaître les différents outils pédagogiques existants,
- être accompagné dans les différentes phases du projet (de l'analyse de situation à l'évaluation),
- se former à la démarche participative.

## Une démarche participative

Le Dr Jean-Luc Véret a présenté des suggestions pour la mise en place d'une action participative avec des jeunes. Une action de ce type comporte quatre étapes indispensables, chacune faisant l'objet d'une phase de préparation. Tout d'abord, donner la parole aux jeunes pour faire émerger leurs connaissances et leurs représentations sur le

sujet. Puis s'organise l'intervention auprès des jeunes. La troisième étape, plus ou moins liée à la précédente, consiste à instaurer un dialogue pédagogique et à aider les jeunes dans la construction d'un débat. Enfin, poser un regard a posteriori, c'est-à-dire observer la dynamique enclenchée et les changements à la suite de l'action.

## Les ressources du CORES

Le CORES peut accompagner les acteurs de terrain à chacune des étapes de cette démarche participative ou simplement dans la préparation des étapes. Les professionnels qui le souhaitent peuvent bénéficier de conseils méthodologiques pour orienter leur démarche vers la promotion de la santé. Le CORES met également à disposition des outils pédagogiques (livres, CD-ROM, jeux...) et des conseils pour leur utilisation. Un questionnaire d'évaluation, diffusé avant et après l'action, permet de suivre l'évolution des comportements et des représentations.

## Le regard des acteurs sur la journée

Sur 21 fiches d'évaluation retournées par les participants, il ressort que les rencontres avec les autres acteurs de son département ainsi que les échanges d'expériences ont été des éléments moteurs. La demande des participants porte sur des éléments pratiques tels que la méthodologie de projet ou la découverte de techniques d'animation. Pour faire suite aux demandes, l'organisation d'une journée régionale de rencontres se dessine pour la rentrée scolaire 2005-2006.

## REPÈRES



# Le CESC, un outil au service du bien-être des jeunes

## Qu'est qu'un CESC ?

Les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ont été créés par la circulaire du 9 juillet 1998. Le CESC est un dispositif permettant de mettre en place les conditions favorables de mise en œuvre de l'éducation pour la santé dans un établissement scolaire. Il est créé par décision du Conseil d'administration et présidé par le Chef d'établissement.

## Pourquoi mettre en place un CESC ?

Ce dispositif a pour objectif de coordonner les actions de santé et de citoyenneté pour permettre aux jeunes d'opérer des choix favorables à leur santé. Il a pour vocation de renforcer le bien-être et la qualité de vie dans les établissements scolaires et de travailler à la rencontre école/quartier. Mais il permet aussi de créer une réelle dynamique autour de l'éducation pour la santé en associant tous les membres de la communauté éducative : Chef d'établissement, professeurs, infirmières, parents, partenaires extérieurs,... et surtout les élèves. Il est ainsi possible d'ouvrir l'école à des partenaires extérieurs et de renforcer les liens avec les familles.

## En quoi le CESC contribue-t-il à favoriser la mise en place d'actions de qualité dans les établissements scolaires ?

En associant les jeunes au dispositif, le CESC peut permettre de rendre l'élève responsable et acteur de prévention et de valoriser ses capacités propres. Les jeunes peuvent participer activement à la vie de l'établissement. Les actions menées s'inscrivent dans un projet éducatif d'ensemble. Ce projet prend en compte la santé globale des élèves, le développement progressif de leur responsabilité citoyenne et les facteurs susceptibles d'influer sur la qualité de vie.

## Les CESC représentent-ils un atout pour la prévention primaire des cancers ?

En réunissant tous les acteurs éducatifs et en plaçant les jeunes au cœur de l'action, le CESC joue un rôle essentiel dans la prévention primaire notamment en ce qui concerne les facteurs de risque de cancers.



# Les jeunes, acteurs de prévention

LE COLLÈGE RENÉ CASSIN À ATHIS DE L'ORNE ORGANISE UNE ACTION PARTICIPATIVE SUR L'ALIMENTATION AUPRÈS DES CLASSES DE 5<sup>ÈME</sup> ET DE 3<sup>ÈME</sup> DANS LE CADRE DU CESC. ENTRETIEN AVEC MARTINE NEVEU, PROFESSEUR DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) ET COORDINATRICE DU CESC.

## Quelle est l'origine de cette action ?

L'alimentation fait partie du programme scolaire de SVT des classes de 5<sup>ÈME</sup> et de 3<sup>ÈME</sup>. On parle des différents groupes d'aliments, de l'équilibre alimentaire... Nous étudions des documents, de l'INPES notamment, attrayants et adaptés selon les classes, ce qui permet d'en discuter ensemble et d'inviter les élèves à se questionner sur le sujet.

## Comment vous y prenez-vous pour impliquer les jeunes ?

Au travers d'une enquête personnelle, les élèves font le point sur ce qu'ils mangent durant une semaine. Une restitution collective des résultats autour d'un débat permet à chacun de considérer ce qu'il pourrait faire pour améliorer son alimentation. On fait également un bilan général faisant ressortir les habitudes alimentaires dans le groupe.

Ensuite, Jeanne Mauduit, l'intendante,

est invitée à venir en cours. Elle présente son travail au niveau de la constitution des repas et notamment les contraintes rencontrées en restauration collective, et elle répond aux questions des jeunes.

Puis on propose aux élèves de construire des menus équilibrés et originaux, en petits groupes en 5<sup>ÈME</sup>, et individuellement en 3<sup>ÈME</sup>. Ils recherchent les recettes et se les échangent entre eux. Des élèves d'origine étrangère proposent des menus de leur pays, ce qui peut permettre d'affirmer leur culture.

## Et que deviennent ces recettes ensuite ?

On les propose à Brigitte Auvray, chef de cuisine, et Jeanne Mauduit qui valident les menus qu'il est possible d'intégrer au restaurant scolaire. Brigitte Auvray vient ensuite en classe pour expliquer leur choix. Le travail des élèves est valorisé par un affichage de leurs menus dans l'établissement, ce qui engendre une certaine fierté de leur part.

## Quelles sont vos attentes par rapport à cette action ?

En tant que professeur, je recherche une appropriation de savoirs et de savoir-faire.

Dans le cadre du CESC, nous souhaitons les aider à comprendre le rapport entre alimentation et santé mais aussi à adopter des comportements responsables tels que respecter les autres, les écouter, apprendre à gérer la parole et éventuellement les conflits.

## Et l'évaluation ?

Une évaluation écrite des connaissances a lieu dans le cadre des cours de SVT.

Sinon, nous organisons un débat en classe avec les élèves.

Et puis, le personnel observe ce que mangent les élèves au restaurant scolaire le jour des menus choisis par les classes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Agenda

- 18-21 septembre 2005 : 2<sup>ÈME</sup> conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac (Maison de la chimie à Paris)
- 10-14 octobre 2005 : Semaine européenne contre le cancer

### Sites Internet

- Schéma Régional d'Éducation Pour la Santé de Basse-Normandie (SREPS)  
[www.sreps-bn.org](http://www.sreps-bn.org)
- Comité Régional d'Éducation pour la Santé de Basse-Normandie  
[www.cores-bn.org](http://www.cores-bn.org)
- Portail de l'environnement de Basse-Normandie  
[www.basse-normandie.ecologies.gouv.fr](http://www.basse-normandie.ecologies.gouv.fr)

## Zoom sur un outil

"Papillagou et les Enfants de Croque-Lune"  
(CDPA 21, 27 rue Marceau, 21000 DIJON)

**Objectif :** Outil de prévention des toxicomanies dont l'objectif est de faire prendre conscience aux enfants des risques liés à certaines habitudes de consommation. C'est une première approche, sur un mode ludique, des éléments sur lesquels se construisent l'identité et la capacité à faire des choix pour orienter sa vie.

**Public :** Enfants de 9 à 13 ans

**Démarche :** Il commence par un conte et se termine par un jeu de piste. Il peut aussi bien s'utiliser dans le cadre de l'école que lors d'activités de loisirs.

*Outil disponible au CORES dans le cadre du Plan Régional de Prévention Primaire des Facteurs de Risque de Cancers.*

## Actualités

- Le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé de la Manche (CODES 50) a ouvert ses portes le 16 décembre 2004. Antenne du CORES, il est au service des acteurs de terrain du département pour les accompagner dans une démarche d'éducation et de promotion de la santé. Le CODES 50 propose un fonds documentaire de base en éducation pour la santé. Il accueille dans ses locaux le Centre d'Information de Proximité du Nord Cotentin (CIP) qui assure une diffusion gratuite d'information en santé : affiches, brochures.  
L'équipe est composée de Corinne Lucbert, secrétaire, chargée de l'accueil au CIP, Amélie Pihan, chargée de projet, et Jean-Marc Soulard, responsable. Des rendez-vous sont possibles au CODES et dans le département. Le CIP du Nord Cotentin est ouvert au public le mardi et le jeudi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le lundi et le vendredi sur rendez-vous.  
CODES 50 : 3 rue du Léon, 50130 CHERBOURG-OCTEVILLE - Téléphone : 02 33 01 00 50 - Fax : 02 33 01 10 98  
Courriel : [codes50@cores-bn.org](mailto:codes50@cores-bn.org)
- Le Centre d'Information de Proximité d'Avranches est quant à lui opérationnel depuis le 1er mars 2005. Pour toute demande de documents d'information en éducation pour la santé, les professionnels du bassin de vie du Sud-Manche peuvent contacter Maryvonne Leroy, chargée de l'accueil, le lundi et le mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi et le jeudi de 9h à 12h.  
CIP d'Avranches : 22 place du Marché, 50300 AVRANCHES - Téléphone : 02 33 89 27 60 - Fax : 02 33 89 27 61